



MAIRIE DE CAMPAN

HAUTES-PYRÉNÉES

**E X T R A I T**  
**DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

SÉANCE DU 9 juillet 2020

(Date de convocation : 3 juillet 2020)

Délibération n° 20200709/02

Le neuf juillet deux mille vingt à 20 heures 30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie de Campan, en séance publique.

Étaient présents : M. Alexandre Pujo-Menjouet, Maire, Mme Catherine Pécondon-Montgaillard, M. Etienne Lay, Mme Dominique Borgella-Adjutant, M. Thibaut Maurin, Mme Brigitte Bascaules, M. Sylvain Saligot, Mme Mélissa Pujo-Menjouet, M. Benjamin Soucaze-Soudat, Mme Aurore Ville, M. Thierry Ribeiro, Mme Sarah Laguerre, Mme Pascale De Paoli formant l'unanimité des membres en exercice.

Conseillers en exercice	: 15
Nombre de présents	: 13
Nombre de votants	: 14
Pour	: 14
Contre	: 0
Abstention	: 0

Étaient absents : M. Gérard Ara (excusé), M. Alain Aragnouet (procuration donnée à Mme Pascale De Paoli)

Secrétaire de séance : M. Etienne Lay

**OBJET : ÉLECTION DES DELEGUES TITULAIRES AU SEIN DU COMITE DE JUMELAGE CAMPAN / BANYERES DE MARIOLA**

Le Conseil Municipal,

Considérant qu'il convient de désigner cinq délégués communaux au sein du Comité de jumelage Campan / Banyères de Mariola,

Procède à l'élection des délégués et désigne, à l'unanimité :

- Brigitte BASCAULES
- Sarah LAGUERRE
- Mélissa PUJO-MENJOUET
- Thierry RIBEIRO
- Alexandre PUJO-MENJOUET

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus.

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de la présente délibération.

Date d'affichage :

Pour extrait conforme,  
Le Maire,  
Alexandre PUJO-MENJOUET

